

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 AOUT 2011

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts, Le Conseil d'administration est renouvelable par tiers. Les administrateurs de Français du Monde-ADFE sont élus pour un mandat de trois ans. Sept postes seront donc à pourvoir à l'Assemblée générale du 27 août 2011.

Membres du CA		Lieu de résidence	Elu(e) en :	Sortant(e) en :
1.	Bruno Asselin	France	2010	2013
2.	Michèle Bloch	France	2009	2012
3.	Christian Boloch	France	2008	2011
4.	Cybèle Bouteiller	Allemagne/Berlin	2010	2013
5.	Lucien Bruneau	Ethiopie	2010	2013
6.	Monique Cerisier ben Guiga	France	2009	2012
7.	Viviane Claverie	Maroc	2009	2012
8.	Kersti Colombant	Etats-Unis /Washington	2008	2011
9.	Thierry de Comarmond	Ile Maurice	2009	2012
10.	Monique Degrenne	Mexique	2009	2012
11.	Benoit Fauchaux	France	2010	2013
12.	Boris Faure	Pologne	2010	2013
13.	Guillaume Grosso	France	2008	2011
14.	Jérôme Guillot	Argentine	2009	2012
15.	Elisabeth Kervarrec	Autriche	2010	2013
16.	Valérie Khan	Pakistan	2009	2012
17.	Catherine Libeaut	Pays-Bas	2010	2013
18.	Mona Muraccioli	France	2008	2011
19.	François Nicoullaud	France	2008	2011
20.	Thérèse Paraiso	France	2008	2011
21.	Bernadette Van der Horst	Pays-Bas	2008	2011

le 18 mai 2011 - N°103

La Secrétaire générale

Chers amis,

Vous trouverez ci-dessous la procédure à suivre pour le dépôt des candidatures au conseil d'administration, dont le renouvellement partiel aura lieu lors de l'Assemblée générale ordinaire du samedi 27 août 2011. Cette année **7 postes sont à pourvoir**.

Pour être validées, seules les candidatures respectant l'article 2.1 du règlement intérieur seront retenues : *« Les candidats au conseil d'administration doivent être adhérents de l'association depuis au moins six mois, et à jour de cotisation*, avant d'être proposés au suffrage de l'assemblée générale ».*

Nous vous rappelons que les candidatures sont individuelles ; les candidats peuvent être présentés par la section à laquelle ils appartiennent ; ils peuvent aussi se présenter en candidat libre, auquel cas leur section d'appartenance en sera informée. Les administrateurs sont élus pour administrer l'association présente sur les cinq continents. **Il est important que les candidats s'engagent à être présents aux réunions du conseil d'administration, s'investissent dans les différents groupes de travail de l'association et précisent leurs compétences et intérêts sur leur fiche de candidature (motivation).**

Ces critères pris en compte, les candidats devront renvoyer **au siège de Français du Monde-ADFE** la fiche individuelle jointe dûment complétée par leurs soins et signée. **La date limite de réception au siège de l'association est fixée au 27 juin 2011.**

Après s'être assuré de la recevabilité des candidatures, le secrétariat général enverra la liste des candidats, classée par ordre alphabétique, accompagnée des fiches individuelles de chacun d'eux, à toutes les sections. Après examen, les membres de la section choisiront les candidats auxquels ils souhaitent apporter leur soutien et demanderont à leurs représentants à l'Assemblée générale de respecter leur choix.

Une partie des frais de voyage occasionnés par la venue en France pour les réunions du conseil d'administration est prise en charge par l'association.

Nous comptons sur la diligence des destinataires de la présente lettre pour diffuser cette information et impliquer l'ensemble de leurs adhérents dans la sélection qui sera proposée.

Cordialement,



Elisabeth KERVARREC

* Le montant de la contribution nationale (19€) doit avoir été versé au siège par les soins de la section du candidat ou par le candidat lui-même s'il est isolé, lors de la réception de la candidature au siège de l'association.